



PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale des délégués
du 29 mars 2025, Salle Multibleck à Grimisuat

1. Contrôle des présences

Présents

60 chœurs mixtes, 9 chœurs d'enfants, 1 chœur des jeunes, 8 chœurs d'hommes et 3 chœurs de dames, soit 81 chœurs représentés par 133 délégués et 16 membres du comité, membres d'honneur, invités et médias.

Excusés

M. Roberto Schmidt, Conseiller d'État, M. Thierry Debons, Directeur du Conservatoire, M. Christof Ramseier, président de l'USC, Mme Isabelle Knubel, présidente démissionnaire de l'OCV, Mmes Sophie Bender, Madelaine Perret, MM. Adrian Zenhäusern, Arnold Steiner, Edouard Delaley, Jean-David Waeber, Jean-Paul Varone, Philippe Varone, Pierre-Alain Barras, Robert Gay-des-Combes, Samuel Emery, membres d'honneur de la FSCV.

2. Ouverture de l'Assemblée générale à 09h00

A la suite du départ de Laurent Bovier en mars 2024, le poste de président est resté vacant et notre Fédération a été placée sous la responsabilité de son comité directeur. M. Fabien Albasini prend la parole au nom de celui-ci.

Il souhaite une cordiale bienvenue aux chanteurs, amis, délégués et invités. Ses salutations et remerciements vont en particulier à la commune de Grimisuat, par son président Raphaël Vuigner qui nous fait l'honneur de sa présence. Il salue et remercie les membres du Chœur mixte La Valaisanne de Grimisuat pour l'accueil et le soutien logistique.

Cette rencontre annuelle importante permet de dresser le bilan de l'année écoulée et de regarder, ensemble, vers l'avenir tout en renforçant les liens qui nous unissent dans la passion du chant.

Au nom du comité cantonal, Fabien Albasini salue et remercie chaque choriste, chaque chef de chœur, chaque membre actif de nos sociétés pour leur engagement sans faille au service de l'art choral.

Des saluts particuliers sont adressés à Mme Ginglas, qui assure la traduction simultanée, à M. Alain Dubois, Chef du Service de la Culture de l'État du Valais, à M. René Wirtz, vice-président de l'Union Suisse des Chorales et aux membres d'honneur présents qui témoignent leur attachement à notre Fédération.

2.1. Allocution de M. Raphaël Vuigner, Président de la commune de Grimisuat

M. Raphaël Vuigner, Président de la commune de Grimisuat, souhaite la bienvenue aux délégués et invités. Il présente sa commune, qui bénéficie d'une situation privilégiée de villégiature et à taille humaine dont la gestion démographique, géographique et des ressources, sont historiquement bien maîtrisées.

Le dynamisme de la commune est mis en lumière, notamment grâce à la société de chant "La Valaisanne", fondée en 1903, toujours active aujourd'hui et qui contribue à égayer la vie de village.

M. Vuigner adresse ses remerciements aux personnes présentes et ses félicitations particulières aux directrices et directeurs de chœurs ainsi qu'à chaque délégué pour leur investissement. Il annonce



qu'un apéritif sera offert par la commune et remercie les membres de la chorale "La Valaisanne" pour la préparation de celui-ci et l'accueil de la journée.

2.2. Chant d'ouverture "Te voici vigneron", direction Alain Carron

2.3. Allocution de M. Alain Dubois, Chef du Service de la Culture de l'État du Valais

M. Alain Dubois, Chef du Service de la Culture de l'État du Valais, salue avec honneur les délégués et invités présents. Il rappelle à quel point le chant est essentiel, non seulement comme art, mais aussi comme élément constitutif du lien social de notre humanité. Il relève la résilience et l'inventivité qu'a montré notre secteur en période de COVID, ainsi que l'effet néfaste de cette période sur les effectifs des chorales et les difficultés à retrouver le dynamisme d'antan. M. Alain Dubois évoque le rôle fondamental des chorales et leur accompagnement dans les grandes étapes de la vie communautaire et villageoise, leur pouvoir à nous transporter vers le bien et le beau, l'importance de leur rôle dans la transmission intergénérationnelle d'un patrimoine vocal unique, ainsi que leur pouvoir d'inspiration, de guérison et de réconfort.

M. Alain Dubois présente le Valais comme un canton où la tradition chorale est riche et ancienne, portée par des milliers de chanteurs et chanteuses bénévoles. Ces personnes donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ce patrimoine immatériel, qui doit être préservé, soutenu et renouvelé. Il assure à ce propos le soutien du Service de la Culture du Canton du Valais dans nos efforts pour perpétuer cette merveilleuse tradition.

2.4. Nomination des scrutateurs : Mme Anne Jacquier et M. Jean-Claude Cochard

2.5. Approbation de l'ordre du jour

Les sociétés ont été informées de l'AG et convoquées en temps opportun. Selon l'article 14 des statuts, aucune proposition écrite n'a été déposée dans les délais, aucune remarque n'est émise parmi les délégués, l'ordre du jour est approuvé.

3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mars 2024 à Sion

Le procès-verbal, en ligne, a été adressé aux membres, aucune remarque n'est formulée. Il est accepté par l'assemblée avec les remerciements à Madame Béatrice Albasini, secrétaire au protocole.

De nombreux chanteurs et chanteuses nous ont quittés durant cette année. En pensée avec tous les défunts de nos chorales et spécialement avec M. Jean-Pierre Salamin, Président d'honneur de la Fédération et Président d'honneur de l'Union Suisse des Chorales, nous leur rendons hommage par le chant **Soir d'octobre**, dirigé par Marie Favre.

4. Admissions et démissions

Admission : Aucune demande d'admission.

Démission : L'ensemble A Capella Quartet, par cessation d'activité.

5. Rapport 2024 du Comité Cantonal

5.1. Rapport du Comité Directeur par Fabien Albasini, membre

Nous allons débiter le rapport d'activité 2024 non pas par le traditionnel rapport du président mais par le message du Comité Directeur, je suis chargé de vous le transmettre.

Chaque commission vous partagera ensuite son rapport respectif.



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE CHANT DU VALAIS VERBAND WALLISER GESANGVEREINE

L'année 2024 fut pleine de défis pour les trois membres du Comité Directeur et à plus large échelle du Comité Cantonal.

Nous avons en effet pour habitude de travailler sous la responsabilité de notre ancien président qui maîtrisait de fond en comble la gestion administrative et financière de notre fédération et les diverses représentations découlant de son poste.

Suite à l'assemblée générale de 2024, le Comité Directeur in corpore a assumé la direction de la fédération avec envie, motivation et collégialité.

Essentiellement exécutée par Laurent jusqu'alors, nous avons pu nous rendre compte petit à petit de la charge de travail nécessaire au bon déroulement d'une année chorale en Valais, des nombreuses tâches à accomplir et jalons à respecter.

Son soutien et sa présence à toutes nos séances cette année de transition nous ont permis d'apprendre de son expérience, de clarifier de nombreux points et de nous assurer de détenir les informations précises dans nos différents domaines. Aujourd'hui, il prend congé du Comité cantonal et nous le remercions chaleureusement de son dévouement extraordinaire durant ces 15 dernières années. Nous savons pouvoir compter sur ses compétences et sa disponibilité en cas de besoins.

En août dernier, nous avons rencontré, lors d'une séance bilatérale à Lausanne, le nouveau président de l'Union Suisse des Chorales, Monsieur Christof Ramseier et son collègue de la commission musicale Lukas Bolt. Cet échange nous a permis de faire connaissance avec les dirigeants de la faitière nationale et de tisser de nouveaux liens pour amorcer un nouveau départ dans nos relations. Nous avons découvert plus précisément le fonctionnement de l'USC et clarifié différents thèmes qui restaient pour nous un peu vagues, notamment au niveau des cotisations et des déclarations SUISA. Nous reviendrons sur ce dernier sujet un peu plus tard.

Quelques semaines plus tard, une rencontre avec Monsieur Thierry Debons, directeur du Conservatoire Cantonal, nous a permis de visiter le nouveau Pôle Musique de la ville de Sion, situé sur le site de la Sitterie au nord de la ville. Le Pôle Musique regroupe quatre institutions de formation (la Haute École de Musique du Valais, l'École de Jazz et de Musique Actuelle, le Conservatoire Cantonal, et l'Harmonie Municipale) et la fondation Sion-Violon-Musique, qui organise notamment le concours Tibor Varga. Plus de 1500 élèves y transitent au minimum 2 fois par semaine et durant toute l'année. C'est sur ce site également que sont dispensées différentes formations organisées par la fédération, comme par exemple les cours de coaching vocal et la formation de Direction Chorale degré I. Cette dernière, destinée aux futurs chefs de chœur valaisans et subventionnée à 50% par la fédération, compte actuellement une quinzaine d'élèves dont 8 en première année. Ceci est très réjouissant et nous ne pouvons que les encourager dans la suite de leurs études.

A ce sujet, nous avons pu clarifier quelques incohérences ou zones d'ombre et définir un nouveau règlement de subventionnement, faisant partie intégrante de l'inscription. Celui-ci est disponible sur notre site internet. Il sera prochainement traduit et instauré également pour les élèves du Haut-Valais.

Enfin, le Service Cantonal de la Culture, à la demande de son chef de service, M. Alain Dubois, nous a reçu pour faire plus ample connaissance. Cette rencontre constructive nous a permis de lui présenter et rappeler l'importance de l'art choral en Valais tout en lui faisant part de nos préoccupations mais aussi de nos ambitions futures.

Nous le remercions de son chaleureux accueil et sommes très honorés de sa présence parmi nous pour délivrer aux délégués de tout le canton son message de soutien (encourageant/bienveillant).

Parallèlement à cela, nous avons investi passablement de temps et d'argent pour la mise à jour de notre site internet et l'intégration de nouvelles fonctionnalités. Nous pensons principalement à l'agenda qui a été mis en ligne au début de la saison musicale et qui remporte un vif succès.



Carmen vous parlera plus en détails de ces innovations dans quelques minutes.

Pour terminer, nous nous réjouissons d'un certain renouveau dans les différents groupements régionaux. En effet, certains d'entre eux ont connu quelques difficultés ces dernières années pour renouveler leurs comités respectifs et nous sommes heureux de constater aujourd'hui un nouvel élan à travers l'ensemble du canton. Le Groupement des Sociétés de Chant du Bas-Valais a accueilli plusieurs nouveaux membres, tant dans son comité que dans sa commission musicale, pour le plus grand bonheur de sa présidente Valérie Guigoz.

Dans le Valais-Central, à la suite du départ du président Michel Barras, l'UCC a mis en place un comité collaboratif pour la gestion de son groupement, représenté par Nadine Meyer au comité cantonal.

Le Groupement des Chanteurs du Valais Central, proche du gouffre il y a un an, peut maintenant compter sur un comité entièrement renouvelé. Sous l'impulsion de Frédéric Studer, président de La Léonardine de St-Léonard et nouveau président du groupement, toutes les chorales se sont rencontrées pour partager et définir leur vision pour les années futures.

Enfin, nous avons quelques craintes dans le Haut-Valais avec le départ annoncé d'Isabelle Knubel à la présidence de l'OCV. Lors de leur dernière assemblée générale il y a trois semaines, plusieurs nouveaux membres ont intégré le comité et le vice-président actuel, Monsieur David Gysel, assurera la présidence par intérim pour une année. Nous profitons ici de remercier Isabelle, excusée, pour l'excellente collaboration, son engagement, ses compétences, sa disponibilité et sa gentillesse. Actuellement établie dans la région de Lucerne, nous organiserons une rencontre afin de lui remettre un présent en guise de remerciement.

Cette dernière année a été riche et constructive en tous points malgré l'ampleur de la tâche à mener et nous restons très motivés pour poursuivre le développement de notre fédération dans les années à venir. Nous avons de nombreuses idées en tête pour améliorer sans cesse nos offres et proposer des services et événements attrayants et adaptés à vos besoins.

Nous sommes convaincus que l'année à venir sera marquée par de nouveaux succès, de nouvelles collaborations et surtout, de nouvelles occasions de chanter ensemble. Le chant a un pouvoir extraordinaire : il rassemble, il émane de nos racines et de nos émotions, et il ouvre la voie à une meilleure compréhension entre les individus.

Nous vous invitons à continuer de nourrir cette belle tradition musicale qui fait la richesse de notre canton. Ensemble, nous pouvons faire briller le Valais à travers nos voix et offrir à nos auditeurs des instants de bonheur.

Merci pour votre confiance !

5.2. Commission Administration et Communication : Carmen Bender

Mme Carmen Bender, Administratrice, remercie vivement le comité pour l'année passée à leur côté et en particulier M. Fabien Albasini qui a su prendre les initiatives nécessaires pour que la Fédération puisse continuer à avancer, malgré le poste de président vacant. Elle remercie M. Laurent Bovier, ancien président et Mme Béatrice Albasini, ancienne secrétaire, pour leur soutien tout au long de l'année ; un soutien fort apprécié mêlé à une distance parfaitement maîtrisée afin de permettre au comité en place de prendre leurs marques et envol.

Nouveautés du site internet

Après cette brève introduction, Carmen Bender entre dans le vif du sujet en présentant les nouveautés du site, en particulier l'Agenda des événements. Cet outil, fortement sollicité, prouve le bienfondé de son développement et le nombre impressionnant d'événements autour de l'art choral.



Nouvelle adresse postale

La nouvelle adresse postale est communiquée :

Fédération des Sociétés de Chant du Valais - 1950 Sion
Verband Walliser Gesangvereine - 1950 Sitten

Mise à jour des coordonnées des présidents et directeurs

Afin de ne pas accaparer l'entier du temps de l'Administratrice, les chorales sont priées de faire elles-mêmes les mises à jour des coordonnées de leurs directeurs et présidents sur le site de la Fédération. Lors d'un changement à la tête d'une société, il est de la responsabilité du président sortant d'intégrer le nouveau venu dans la base de données de la Fédération et de lui transmettre les identifiants de connexion.

Mise à jour des effectifs

La mise à jour des effectifs doit également être faite par les chorales. La tenue à jour de ceux-ci est importante pour avoir une vue à long terme de l'évolution des chorales. Les effectifs définissent le nombre de délégués auxquels la chorale a droit lors des discussions au niveau national et servent au calcul des différentes cotisations (FSCV, Suisa, USC).

Pour les chorales représentées lors de l'AG, la mise à jour se fait directement lors de l'AG, en annonçant les effectifs en même temps que leur présence. Les absents, quant à eux, doivent le faire en se connectant à leur compte.

Rappel :

- Les chanteurs, directeurs, sous-directeurs et membres en congé doivent être considérés comme membres actifs des chorales.
- Un chanteur membre de 3 chorales doit être comptabilisé dans chacune de ces 3 chorales.
- Un directeur engagé dans plusieurs sociétés doit également être compté dans chacune d'elle.

SUISA

L'obligation de déclaration des œuvres interprétées est régie par la loi sur les droits d'auteur. Chaque composition et chaque texte appartiennent en exclusivité à leur auteur. Quiconque veut publier, reproduire, exécuter, émettre ou distribuer une œuvre doit s'acquitter des droits d'auteur.

La SUISA gère les droits d'auteur des compositeurs, paroliers, arrangeurs et éditeurs de musique. Cela signifie qu'elle perçoit des redevances de droits d'auteurs et les redistribue aux ayants droits.

Il est alors rappelé que toutes les œuvres interprétées durant l'année civile doivent être déclarées à la SUISA. Cela compte pour tous les chœurs (enfants et jeunes compris), pour tous les répertoires (profane ou religieux) et pour tous les lieux de production (église, salle de concert ou autre). Cela ne signifie par contre pas forcément que les droits d'auteurs vous seront refacturés :

- Les droits d'auteur pour les chœurs d'enfants et chœurs de jeunes sont directement assumés par l'USC.
- Les frais SUISA pour les chœurs d'église sont pris en charge par les paroisses respectives.
- Pour les autres formations membres USC, les droits d'auteur sont dus et vous sont facturés au tarif préférentiel négocié entre l'USC et la SUISA

Pour l'année 2024, et malgré notre rappel en décembre, seul 21% des chœurs valaisans ont déclaré leurs œuvres. Ce chiffre n'est pas acceptable et nous attendons un effort conséquent dans le futur. Afin d'encourager les chorales à déclarer leurs œuvres, une présentation en live est faite :

- Se connecter sur le site Hitobito → identifiant = adresse mail du président
- Mettre à jour les personnes et rôles
- Ajouter une interprétation



- Envoyer la liste à la fin de l'année, une fois qu'il n'y a plus d'interprétation à ajouter.

5.3. Commission Musicale : Marie Favre et Alain Carron

Marie Favre informe que la commission ne compte actuellement que deux membres : Alain Carron et elle-même, à la suite de la démission – compréhensible et acceptée – de Gabrielle Terrettaz, qu'elle remercie pour son engagement.

Elle souligne, avec humour, le risque de dérive anti-démocratique dû au vote double du président, et lance un appel à renforcer la commission pour éviter une prise de décisions trop centralisée. Marie rappelle qu'à son arrivée, la commission comptait huit membres, puis cinq, trois, et désormais deux. Elle estime qu'il est temps de repenser certaines choses, et assure que la commission est ouverte à toutes les propositions. Enfin, elle invite tout particulièrement des personnes du Haut-Valais à les rejoindre, lançant un appel en allemand pour encourager une représentation régionale équilibrée.

Alain Carron présente ensuite le travail effectué par la Commission musicale en 2024, avec notamment, les formations qui ont eu lieu cette année :

- Cours de pose de voix en petit groupe (4 professeurs, 62 participants, 3 lieux différents)
- Cours CH1 (12 élèves)
- Cours d'initiation à la direction (1 professeur, 6 participants)

Alain conclut sa présentation en émettant un accent particulier sur l'importance des formations.

Un Air de montagne

Joëlle Carron, déléguée à l'organisation de ce camp, présente le projet qui allie chant et marche en montagne, prévu du 23 au 28 juillet, sous la direction de la cheffe de chœur Marie Favre. Elle lance un appel car une personne manque encore pour organiser les balades, et elle reste disponible pour toute information complémentaire ou inscription.

Chœur en Herbe

Le camp Chœur en Herbe 2025, organisé pour les jeunes de 12 à 25 ans, se déroulera du 20 au 26 juillet 2025. Il aura pour thème "Improvisation en chœur", une invitation à essayer, oser et s'ouvrir à de nouvelles expériences musicales. Le camp sera dirigé par Charles Barbier et accompagné par Alexandre Cellier, multi-instrumentiste. Pour toute information complémentaire ou pour les inscriptions, Maëlle Ducrey, membre du comité de Chœur en Herbe, se tient à disposition.

Jeunes Talents Musique Valais

La Fédération a été représentée dans ce projet par Alain Carron qui le résume en quelques mots. Ce programme, initié par la Confédération, a pour but de détecter les enfants et les jeunes présentant un fort potentiel musical dans l'ensemble du canton du Valais. Il vise à les soutenir de manière ciblée, en fonction de leurs besoins individuels, de leurs aptitudes musicales et personnelles et de leurs potentiels. Ce projet s'adresse à tous les enfants et jeunes âgés entre 4 et 25 ans présentant un fort potentiel musical indépendamment de leur style ou de leur domaine.

5.4. AVCC : Alain Carron

Alain Carron, président de l'AVCC, présente les activités organisées durant l'année 2024 :

- le 2 novembre au Pôle Musique de Sion : assemblée générale et masterclass de direction animée par Gonzague Monney avec un chœur ad hoc.

Les activités prévues en 2025 sont ensuite présentées :

- le 22 février à la Médiathèque de Sion : journée de formation destinée aux chefs de chœur de jeunes et d'enfants, avec Jocelyne Crausaz-Murith et les Enchanteurs de Fribourg.
- Le 1er mars à Saillon : soirée épicurienne et formation sur la comédie musicale, avec Miranda Crispin, spécialiste de la comédie musicale.



Ces formations sont ouvertes à tous, choristes ou chefs.

Alain conclut sa présentation en informant qu'il est actuellement en contact avec l'AVDC (Association Vaudoise des Directeurs et Directrices de Chœurs) pour éventuellement mettre en place des projets intercantonaux. Il informe également que des réflexions sont en cours pour faciliter l'accès aux partitions de la Médiathèque Valais.

Au nom du Comité Directeur, Fabien Albasini exprime sa profonde gratitude à toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans les activités de la Fédération. C'est grâce à elles qu'ensemble nous poursuivons les objectifs fixés.

6. Comptes de l'exercice 2024

Aurélie Genolet, trésorière, présente les comptes et le bilan 2024.

Pertes et Profits

Recettes (Cotisations, Subventions, Intérêts)	50 610,51 CHF
<u>Dépenses : (Formations, Frais d'administration et bancaires)</u>	<u>54 458,67 CHF</u>
Perte sur l'exercice :	3 848,16 CHF

Bilan au 31.12.2024

Fonds étrangers	141 755,75 CHF
Créanciers et transitoires	5 927,00 CHF
Capital Camp	6 338,97 CHF
Provisions	129 489,78 CHF
<u>Fonds propres</u>	<u>261 983,12 CHF</u>
Total des passifs	403 738,87 CHF

7. Rapport de l'organe de révision, adoption des comptes et décharge

Aurélie Genolet lit à haute voix le rapport de révision que la Fiduciaire Bender à Martigny, organe de révision, a élaboré.

Après vérifications des comptes, elle constate que l'exercice 2024 boucle par une perte de 3'848.16.- et le bilan fait ressortir une fortune de 261'983.12.-. Sur la base de ces éléments, elle propose d'approuver les comptes 2024, tels que présentés, et d'en donner décharge aux organes responsables.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par mains levées.

Fabien Albasini remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et Aurélie Genolet pour son excellent travail.

8. Budget et cotisations 2025

Aurélie Genolet présente le budget 2025.

Recettes prévues (Cotisations, subventions, intérêts)	51'000 CHF
<u>Dépenses prévues (Formations, Frais d'administration et frais bancaires)</u>	<u>73'600 CHF</u>
Excédent de dépenses	22'600 CHF

Notre budget est largement déficitaire pour l'année 2025 et complètement dépendant des soutiens que nous pouvons obtenir, notamment de l'État du Valais et de la Loterie Romande. La Fédération a



la capacité d'absorber cette perte par ses réserves mais cela ne sera pas viable à long terme. De nouveaux partenaires devront être trouvés.

Cotisations 2025

Malgré ce déficit prévu, les cotisations FSCV restent inchangées à 4.50 CHF par chanteur. Néanmoins, ce tarif n'a plus évolué depuis 2012 et une réflexion sur sa mise à niveau sera sans doute nécessaire dans les mois ou années à venir.

La cotisation USC reste à 7 CHF par chanteur

Le tarif SUISA reste également inchangé, à 4.30 CHF par chanteur.

Le budget 2025 et le montant de la cotisation annuelle sont approuvés à l'unanimité par mains levées.
Le comité remercie Aurélie pour le travail accompli.

9. Fête cantonale 2027

Fabien Albasini explique que le concept actuel des Fêtes cantonales, appliqué jusqu'à la dernière en date à Martigny, devient de plus en plus difficile à assumer. En effet, l'organisation d'une telle manifestation est titanesque et les engagements financiers conséquents, près de 700'000.-, notamment en termes de logistique, technique et infrastructures. Les potentiels candidats à l'organisation de la prochaine Fête cantonale ne se bousculent pas au portillon et après avoir étudié plusieurs pistes, il n'y en a aucun.

Fabien présente une nouvelle formule pour l'édition 2027, imaginée depuis plusieurs mois déjà par Laurent Bovier et le comité. Il s'agit d'une Fête Cantonale simplifiée et axée essentiellement sur l'activité primordiale des chorales qu'est le chant. En voici les points principaux :

Lieu et dates

- Lieu : Sion
- Dates : 8 et 9 mai 2027

Hors séance : en raison du weekend de l'Ascension les 8 et 9 mai 2027, la Fête cantonale est avancée au weekend des 24 et 25 avril 2027.

Programmation

La programmation habituelle reste inchangée : concerts devant le jury, concours et aubades, partie officielle et office religieux, répartis durant le weekend.

La journée des enfants telle que connue jusqu'à maintenant sera supprimée. Les chœurs d'enfants **constitués** seront intégrés à la fête des adultes.

Ateliers

Les concerts d'ateliers seront différés dans le temps et délocalisés dans différents lieux du canton, en s'inspirant du modèle des concerts d'annonces des éditions précédentes. Ils auront lieu quelques semaines avant la Fête. Pour minimiser les coûts, l'objectif est d'utiliser les infrastructures locales mises à disposition par les communes (comme le Théâtre du Martolet à St-Maurice, la salle Recto-Verso à Grône ou le Théâtre de la Poste à Viège). Les effectifs des ateliers pourront être ajustés selon les capacités des lieux.

Logistique

Dans un but de réduire la voilure, les infrastructures existantes et fonctionnelles seront privilégiées et les déplacements vers Sion seront laissés à la libre appréciation de chacun.

L'obligation statutaire de consommer au minimum un repas par jour sera supprimée et aucun repas officiel ne sera organisé. Il sera de la responsabilité de chaque chorale d'organiser ses repas et d'effectuer les réservations nécessaires si besoin auprès des établissements de la ville.



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE CHANT DU VALAIS VERBAND WALLISER GESANGVEREINE

Des bars seront installés dans les différents lieux d'aubades.

De ce fait, l'organisation de la gestion des transports et des parkings, la signalisation, la sécurité et la subsistance deviennent obsolètes. Les infrastructures provisoires seront limitées au maximum. Cela entraînera une réduction importante des coûts qui nous permettra de vous proposer une carte de fête à un tarif avantageux.

Bénévoles

En termes de bénévoles, la demande sera moins importante. Nous ne recruterons pas des bénévoles à travers tout le canton mais proposons la formule suivante : nous approcherons certains chœurs, selon un processus encore à définir, pour leur proposer la gestion d'un bar, d'une salle, d'une église, selon les besoins. Ces chœurs nous fourniront les bénévoles nécessaires, pour un laps de temps défini. En contrepartie, nous les défrayerons à hauteur de leur engagement.

Financement

Nous n'irons pas rechercher des fonds auprès de particuliers, comme cela se fait habituellement. Nous viserons des gros sponsors, certaines grandes entreprises installées sur notre territoire et nous nous appuierons sur l'aide de quelques personnalités. Ces personnes recevront un pourcentage des montants offerts pour notre manifestation.

Organisation

L'organisation générale de la fête sera menée par la Fédération, en collaboration avec divers prestataires internes et externes rémunérés. En interne, les membres du comité directeur et à plus large échelle du comité cantonal seront appelés à réaliser certaines tâches qui ne font pas partie de leur cahier des charges et seront rémunérés pour cela.

En externe, nous souhaitons attribuer un mandat rémunéré de chef de projet à notre ancien président Laurent Bovier qui a imaginé ce concept et dont l'expérience sera précieuse. Il aura pour mission de superviser l'organisation générale de la fête et d'en assurer son bon déroulement. Il nous fera des propositions, prendra en compte les idées et volontés de la fédération et dépendra directement du comité directeur.

La validation du déroulement général de la fête, de la programmation musicale, de l'engagement du personnel et des moyens financiers reste entre les mains de la Fédération.

Le risque financier sera entièrement assumé par la Fédération et le bénéfice nous reviendra intégralement. Ce nouveau projet, dédié essentiellement à la musique, nous permettra d'organiser la prochaine Fête cantonale avec un budget d'environ 270'000 francs.

Planification et inscriptions

En termes de planification, nous pouvons vous annoncer les échéances suivantes :

- Mi-février 2026 : présentation des ateliers
- Mi-mars 2026 : inscriptions définitives à la Fête

Le mode d'inscription sera simplifié, tout se fera en une seule fois : jury, concours, aubades et ateliers. Le délai de 4 semaines entre la présentation des ateliers et les inscriptions est plus court que d'habitude et nous comptons sur vous pour le respecter. A noter que l'inscription définitive à un atelier ne sera considérée que lorsque les frais à charge de votre société auront été réglés.

Le concept proposé n'étant pas en adéquation avec les statuts, il est soumis au vote :

- Le concept proposé pour la Fête cantonale 2027 est accepté à 130 voix et 3 abstentions.
- L'attribution d'un mandat rémunéré de chef de projet à Laurent Bovier est acceptée à 130 voix et 3 abstentions.



10. Réorganisation du comité et élections statutaires

La Fédération souligne l'importance de renforcer son comité cantonal et sa commission musicale pour maintenir ses activités actuelles et développer de nouveaux projets. Cet impératif vise à renforcer ses capacités opérationnelles et à offrir un soutien encore plus pertinent à ses sociétés, tout en répondant aux enjeux actuels du monde choral et musical.

L'engagement d'une administratrice à 20 % a grandement soulagé la gestion administrative, mais reste insuffisant pour assumer les autres tâches inhérentes.

Le manque d'engagement bénévole dans un comité est une difficulté généralisée et pourrait entraîner la disparition de certaines activités ou l'obligation de faire appel à des mandataires externes. Certains événements et rencontres ont d'ailleurs d'ores et déjà disparus, faute de bras pour les porter. Un appel est lancé pour l'engagement bénévole, valorisé comme une opportunité de développement personnel et collectif, de personnes ayant l'une ou plusieurs compétences suivantes : communication, communication digitale, gestion de projets, recherches de fonds, traduction français/allemand. Les personnes intéressées à soutenir la Fédération sont invitées à prendre contact avec le comité ou l'administratrice.

Élection du président

Le comité actuel, élu lors de l'assemblée 2024, a fonctionné cette dernière année sans présidence officielle. Toutefois, Fabien Albasini a naturellement pris les rênes de l'équipe durant l'année écoulée. Sa candidature au poste de président est aujourd'hui présentée, en toute logique, par Marie Favre, membre du comité :

« Âgé de 42 ans et originaire de Fully, Fabien Albasini est le candidat que votre comité directeur a le plaisir de vous présenter ce matin.

Après une formation de base en électricité, Fabien s'est perfectionné en gestion de projet et a obtenu un CAS en Management de projets de construction.

Responsable de la filiale bas-valaisanne d'une entreprise nationale active dans l'énergie, les télécommunications et les infrastructures de transport durant plusieurs années, Fabien a donc appris à gérer une équipe allant jusqu'à 30 personnes et formé plusieurs apprentis. La fonction de « meneur » ne lui fait donc pas peur. Aujourd'hui chef de projet et directeur de travaux dans un bureau d'ingénierie électrique – dans le domaine des infrastructures routières – Fabien étudie et supervise la réalisation de projets électromécaniques pour le compte de l'OFROU.

Si ce beau parcours est important, c'est toutefois pour son amour du chant choral et sa fine connaissance du fonctionnement de notre faïtière que nous vous recommandons chaleureusement Fabien. En effet, cela fait désormais 10 ans que Fabien est membre du Comité Directeur de la Fédération, où il a mis ses multiples connaissances et compétences au service de notre organisation logistique et technique. Fabien a également participé aux 7 dernières Fêtes Cantonales, comme chanteur, technicien son ou régisseur général. Il chante depuis son enfance et est passionné par les arts de la scène.

Le Comité Directeur est heureux de vous le présenter, et vous encourage chaleureusement à soutenir sa candidature au poste de président de la Fédération. »

Avant de passer au vote, Mme Sara Geremia, présidente du chœur de dames La Cantilène, demande la parole. Elle explique que la proposition d'une candidature à la présidence la choque profondément. Elle aurait souhaité recevoir des informations sur cette candidature en amont et demande l'attribution d'un délai de réflexion et le report du vote. Elle appelle l'assemblée à voter blanc et l'interroge pour savoir si d'autre personne ont le même avis qu'elle.

Mme Joëlle Carron prend ensuite la parole pour exposer son idée de proposer la présidence cantonale à M. Roberto Schmidt. Elle insiste sur le potentiel lobbying cantonal qu'un tel profil pourrait



représenter. Elle suggère d'élire un président qui diffère de l'ancien président Laurent Bovier, se distançant d'un rôle opérationnel pour tendre vers un rôle plus politique qui pèserait au niveau cantonal.

Fabien Albasini répond à ces deux interventions en soulignant, au contraire, l'importance d'un président actif dans l'opérationnel. Il insiste sur le fait qu'avec les ressources actuelles, la Fédération a besoin de personnes qui s'engagent et ne craignent pas d'y consacrer du temps. Il explique que malgré n'avoir jamais imaginé reprendre la présidence cantonale, il prendrait ce rôle à cœur et avec beaucoup d'engagement afin de permettre à la Fédération de continuer à vivre et à déployer des projets pour l'art choral valaisan.

Il propose de passer au vote :

- La proposition est acceptée à 112 voix, 20 abstentions et 1 avis contraire.

Fabien Albasini est élu Président de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais et est longuement applaudi, en guise de remerciement et félicitation pour son engagement.

Il remercie les délégués pour leur confiance et partage sa joie, accompagnée d'une pincée d'appréhension, d'accepter ce nouveau challenge et assure prendre cette nouvelle responsabilité avec sérieux, détermination et enthousiasme.

Il les encourage à rester engagés et motivés dans leurs sociétés et comités respectifs, en apportant leurs idées, leur talent et leur énergie. C'est en utilisant les forces de chacun et en travaillant ensemble que les difficultés seront surmontées.

La nouvelle composition du comité cantonal est la suivante :

- Fabien Albasini, président FSCV
- Marie Favre, présidente de la Commission Musicale
- Aurélie Genolet, responsable financière
- Valérie Guigoz, présidente GSCBV
- David Gysel, président OCV
- Nadine Meyer, coordinatrice de l'UCC
- Frédéric Studer, président du GCVC

Enfin, en guise de reconnaissance pour son engagement depuis de nombreuses années au comité cantonal, comme représentante de l'OCV, Isabelle Knubel est élue membre d'honneur à l'unanimité.

11. Divers

Brochures « L'Avenir de la mémoire »

Cette brochure, éditée en 2006 dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la Fédération, est mise à disposition des personnes intéressées. Une version numérique a également été mise en ligne sur notre site.

Mon admin.ch

M. Dève Roux présente monadmin.ch, une plateforme destinée à simplifier la gestion des membres d'association. Des flyers publicitaires contenant les informations y relatives ont été distribués.

Recherche un-e Directeur·trice

M. Dario Schmid annonce que sa chorale « Kirchenchor Ausserberg » cherche un-e Chef·fe de chœur pour la rentrée prochaine.

Date de la Fête de chant 2027

Mme Catherine Boni rend attentif le comité que la date retenue pour la Fête cantonale tombe sur le week-end de l'Ascension et demande si cela est judicieux. Le comité va étudier cette problématique.



12. Remerciements et Conclusion

Au nom du comité, Fabien Albasini remercie :

- La commune de Grimisuat pour son accueil et l'apéritif
- Mme Ginglas qui a eu la lourde tâche de traduire nos propos en allemand
- Mme Myriam Erné-Savioz, présidente, et les membres du Chœur mixte La Valaisanne, de leur accueil et soutien dans l'organisation de cette matinée

Il remercie également chaleureusement tous ceux qui œuvrent en coulisses, ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire avancer notre Fédération :

- Aurélie Genolet et Marie Favre, membres du comité directeur
- Carmen Bender, Administratrice de la Fédération
- Valérie Guigoz, Nadine Meyer, Frédéric Studer et David Gysel, Présidents ou représentants des groupements régionaux
- Alain Carron et Gabrielle Terrettaz, membres de la commission musicale
- Les formateurs et coachs vocaux

Enfin, il remercie toutes les personnes présentes pour leur participation, leur patience et leur discipline.

Merci de votre attention et belle suite de journée !

Avant l'apéritif, nous avons le plaisir d'écouter une aubade préparée par le Chœur mixte La Valaisanne de Grimisuat.

L'Assemblée générale est levée à 11h30.

Fabien Albasini
Président FSCV

Carmen Bender
Administratrice